

Bruxelles 19 février 1976

BO/ab

remis au telex à : 13 h 30

PRIORITE P - 1

432

Note BIO COM (76 ) 61 aux Bureaux nationaux  
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

Réunion de la Commission des 17 et 18 février 1976

1. - Espagne

Le Président Ortoli et Sir Christopher Soames ont fait rapport à la Commission au sujet des entretiens qu'ils ont eu le 17 février, avec le ministre des affaires étrangères d'Espagne.

Au cours de ces entretiens, le comte de Motrico a exposé les projets du gouvernement espagnol en matière de démocratisation et de développement économique.

Il a d'autre part, indiqué que son gouvernement envisageait de reprendre les négociations, et que le gouvernement espagnol aurait précisé les conditions de cette reprise après avoir fait le bilan de l'ensemble des visites dans les capitales des pays membres de la Communauté.

De toute façon, l'objectif final pour le gouvernement espagnol reste l'établissement de relations institutionnelles avec la Communauté, le moment venu (comme le ministre espagnol l'a d'ailleurs déclaré à la presse).

Le Président Ortoli et Sir Christopher Soames ont entendu avec grand intérêt le ministre espagnol. Il appartiendra aux instances communautaires de fixer leur position, le moment venu.

La Commission rappelle la prise de position de Sir Christopher Soames devant le Parlement européen, au sujet de l'Espagne, le 11 février : "Il s'agit d'abord de reprendre avec l'Espagne des négociations de caractère strictement commercial. S'il est bon de reprendre ces négociations dans la mesure où l'évolution en effet s'inscrit dans la voie d'une démocratisation, il n'est pas question d'entamer avec Madrid des conversations d'ordre institutionnel. C'est après avoir jugé la manière dont ce pays évolue vers une démocratie véritable, que pourront s'établir des relations étroites entre la Communauté et l'Espagne, mais il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'ampleur du processus engagé".

## 2. - Prix minima acier

Sur rapport de M. Spinelli, la Commission a examiné l'évolution récente dans le secteur de l'industrie sidérurgique. Elle a pris acte des consultations intervenues au sein du Conseil et du Comité consultatif CECA sur l'opportunité d'introduire des prix minima pour l'acier à l'intérieur de la Communauté. Elle a constaté que certains signes d'amélioration, sur lesquels il est toutefois prématuré de porter un jugement définitif, se sont produits sur le marché sidérurgique très récemment. Elle considère que les actions entreprises au niveau communautaire ont contribué à cette évolution. Elle compte continuer à suivre de très près l'évolution du marché et à opérer pour que cette évolution se confirme et se précise. Quant à l'introduction des prix minima, la Commission prendra définitivement position au vu de l'évolution du marché.

Constitution d'une association de producteurs (par des entreprises allemandes néerlandaises, belge et luxembourgeoise (voir IP (76) 30).

## 3. - Programme d'aide alimentaire 1976 - poudre de lait (voir Note P 17)

Ce programme porte au stade actuel sur 55.000 tonnes, mais la Commission rappelle sa proposition, faite dans le cadre des mesures de politique agricole, d'un programme complémentaire de 200.000 tonnes. Rappel : Le Conseil est saisi depuis novembre dernier des propositions concernant l'aide alimentaire en céréales et butteroil. La Commission est préoccupée de la lenteur des travaux en la matière et du retard qui en résultera pour l'exécution des programmes.

## 4. - Chypre

La Commission a proposé au Conseil une aide alimentaire d'urgence en faveur des populations victimes des événements de 1974 (200.000 personnes, soit un tiers de la population totale).

Cette proposition qui fait suite aux demandes du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, porte sur une aide communautaire de 10.000 tonnes de céréales et 650 tonnes de butteroil, pour une valeur de 2,5 millions \$.

La Commission propose par ailleurs que cette action soit complétée par une aide des Etats membres portant sur 20.000 tonnes de céréales, pour un coût de 2,5 millions de dollars.

## 5. - Mutations industrielles

Sur la base d'une communication de M. Spinelli, la Commission a eu un échange de vues en matière de politique communautaire en faveur des mutations industrielles.

La Commission a constaté tout l'intérêt qu'il faut accorder à cette matière afin de donner à la Communauté une stratégie pour soutenir les mutations industrielles dans les prochaines années. La Commission a estimé que le cadre le plus approprié pour poursuivre les travaux en la matière soit l'élaboration du programme économique à moyen terme qui occupera les différentes institutions ainsi que les partenaires sociaux au cours des prochains mois. La Commission a, par conséquent, décidé que les travaux à mener dans le cadre de l'élaboration à moyen terme comportent :

- a) une analyse, au moins pour certains secteurs particulièrement importants, des nécessités d'adaptation de la structure industrielle européenne, pour tenir compte

/

des conséquences de la crise actuelle et de la nouvelle division internationale du travail, et dans le cadre des objectifs qualitatifs dégagés pour le développement de l'ensemble de l'économie européenne;

b) abordent le problème de l'opportunité d'une mise en oeuvre pour certains secteurs, d'une coordination des investissements en étudiant les modalités et les limites de sa mise en oeuvre.

6. - Banque européenne d'exportation : (voir P - 16)

MM. Nash et Klein ont commenté cette proposition de la Commission et répondu aux questions des journalistes. Interrogé sur l'urgence de cette affaire et la suite des procédures, M. Klein a précisé que la Commission souhaitait que le Conseil se prononce avant la fin de 1976.

7. - Visite du vice-premier ministre grec

M. Panayotes Papaligouras, le vice-premier ministre grec et ministre pour la coordination et la planification, se rendra en visite à la Commission le 26 février. Il participera à une réunion de travail avec le président Ortolí, Sir Christopher Soames et d'autres commissaires. Cette réunion sera suivie par un déjeuner offert par la Commission.

8. - Conférence de presse de M. Lardinois

Au cours de sa conférence de presse, M. Lardinois a présenté les propositions de la Commission concernant le secteur de la pêche maritime et notamment les problèmes qui peuvent résulter de l'instauration éventuelle de zones économiques de 200 milles suite à la conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer. Les propositions comprennent trois volets : la gestion des ressources de pêche communautaires, les négociations avec les pays tiers et la Conférence des Nations Unies. En résumé, la Commission propose qu'une éventuelle extension des eaux maritimes des pays membres se fasse sur une base communautaire de sorte que les 200 milles constitueront une "mer communautaire" gérée par la Communauté. Pour éviter l'épuisement des stocks, la Commission propose l'instauration des quotas de pêche combinée avec un régime spécial pour la pêche côtière. Quant à celle-ci, les Etats membres seront autorisés à se réserver une bande de 12 milles. Pour les détails voir note P-18.

Amitiés,

B. OLIVI

